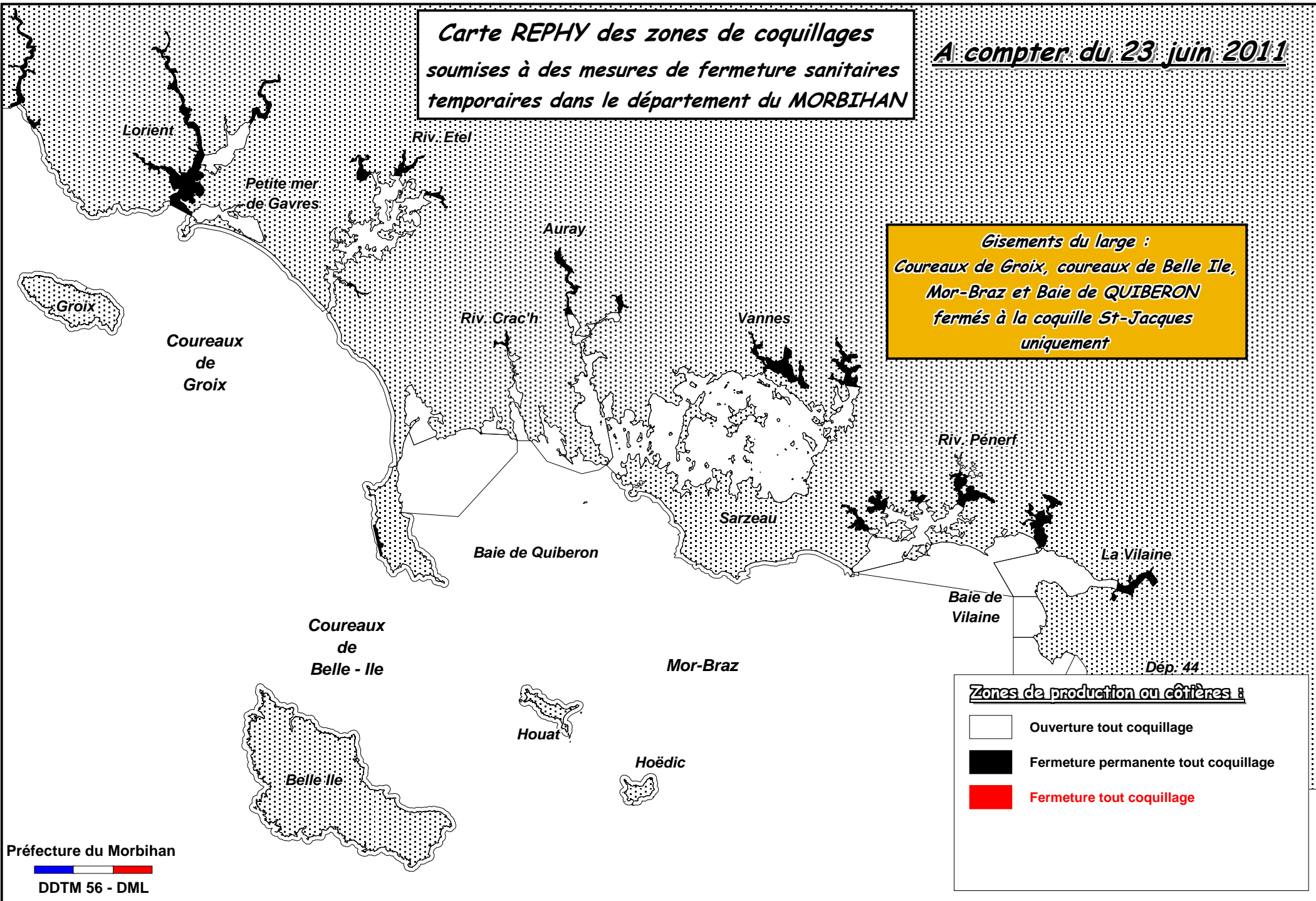


**Carte REPHY des zones de coquillages
soumises à des mesures de fermeture sanitaires
temporaires dans le département du MORBIHAN**

A compter du 23 juin 2011



**Gisements du large :
Coureaux de Groix, coureaux de Belle Ile,
Mor-Braz et Baie de QUIBERON
fermés à la coquille St-Jacques
uniquement**

Zones de production ou côtières :

- Ouverture tout coquillage
- Fermeture permanente tout coquillage
- Fermeture tout coquillage

Préfecture du Morbihan
DDTM 56 - DML

(Carte établie à titre d'illustration. Pour les limites de zones, se référer au texte de l'arrêté.)